



**AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT N° 1779-02**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ :

QUE le règlement n° 1779-02 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement n° 1779 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 781 000 \$ »

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion, le 28 novembre 2022.

QUE le règlement a été approuvé le 14 décembre 2022 conformément à la loi pour un emprunt de 781 000 \$.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au Service du greffe et des affaires juridiques au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 21^e jour du mois de décembre 2022.

Jean St-Antoine, avocat
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.gc.ca